

Bulletin Municipal décembre 2008

www.lacocourde-mairie.com

L
a
C
o
u
r
d
e
M
a
i
r
i
e



MAIRIE



Le Mot du Maire

Depuis le 15 Mars dernier, votre équipe municipale est en place avec pour ambitions principales pour ce début de mandat :

- D'améliorer votre qualité de vie dans l'intérêt général.
- De préparer au mieux notre commune à faire face aux défis de ces prochaines années.

Notre action sera guidée par la recherche d'une voie harmonieuse pour les Coucourdoises et Coucourdois et d'un développement maîtrisé des activités et infrastructures locales.

Ces orientations sont la marque des premiers axes de réflexions dans le cadre de la préparation du PLU (plan local d'urbanisme) dont la première phase est le P.A.D.D. (plan d'aménagement et de développement durable).

Vous avez été très nombreux à répondre à mon invitation pour la 1^{ère} réunion publique du 8 Octobre dernier concernant l'information sur l'élaboration de ce PLU, ce qui me démontre tout votre intérêt à connaître l'avenir de votre village en terme d'aménagement et d'urbanisation .Comme je vous l'avais déjà indiqué dans le précédent bulletin municipal la procédure réglementaire s'étalera sur 2 ans et demi afin de permettre une réflexion et une concertation suffisante pour prendre les décisions importantes qui engageront notre commune en terme d'urbanisme.

Notre commune a subi d'importants dégâts les 12 août et 3/4 septembre derniers suite à de très fortes précipitations pluvieuses qui se sont abattues dans notre région. À ma demande notre commune a été reconnue par l'état en « catastrophe naturelle » pour les 2 dates des épisodes pluvieux. Pour ce qui concerne notre commune, le montant prévisionnel des dégâts subits à notre voirie, aux réseaux d'assainissements collectifs et eaux potables s'élève à 200 000€.

Les réparations urgentes ont été réalisées en provisoire le lendemain des deux épisodes pluvieux, d'une part pour rétablir le réseau d'eau potable ainsi que les collecteurs d'eaux usées afin qu'elles ne se déversent pas dans la rivière de Leyne et d'autre part pour rétablir les infrastructures communales afin qu'aucune habitation ne soit isolée .

Il nous faut maintenant procéder aux réparations définitives, notamment sur la route de Boussier à Lachamp suite à des éboulements, ainsi qu'au quartier de Leyne pour refaire un ouvrage d'art (passerelle) et la remise en état du réseau d'assainissement collectif et du réseau d'eau potable dans la rivière de Leyne

L'état, par l'intermédiaire du préfet de la Drôme, vient de donner son accord pour que les communes puissent désormais procéder aux réparations et lancer les procédures d'appels d'offres pour ces marchés publics.

J'ai bien sûr, immédiatement sollicité des aides financières auprès de l'état, du conseil général et autres institutions afin de faire face aux 200.000€ de dégâts. Pour l'instant je ne connais absolument pas, comme d'ailleurs toutes les autres communes, le montant des aides qui nous seront attribuées dans le cadre de la solidarité nationale et départementale.

Le conseil municipal a donc décidé avec sagesse et responsabilité de reporter des investissements importants prévus pour 2009 afin de pouvoir financer ces travaux de réparations qui sont prioritaires .

Les membres du conseil municipal travaillent beaucoup, pour faire face aux défis de notre époque : mondialisation de l'économie et des échanges, hausse des prix de l'énergie, protection de l'environnement. Une commune dynamique comme la Coucourde doit prendre toute sa part pour assurer une vie meilleure à ses habitants

Nous sommes déterminés, avec l'équipe municipale en place, à agir ensemble pour mieux vivre ensemble.

À l'orée de l'année 2009, j'adresse à chaque habitant de la commune, mes vœux les plus sincères pour que tous, jeunes et vieux, nous partagions la convivialité nécessaire pour une vie collective de qualité .

Avec mes sentiments dévoués

Jean-Luc ZANON

Sommaire

p.3 Le mot du maire

p.4 Investissements

p.6 Urbanisme

p.9 Environnement

p.12 Écoles

p.14 Bibliothèque

p.16 Festivités

p.18 Associations

p.21 Recensement

p.22 État civil

Investissements

du 01/07/2008 au 27/10/2008

Pour les extérieurs

- Réalisation de regards de branchement au réseau communal d'eaux usées pour terrains de particuliers. Entreprise CHAPON 2121.50 € HT
- Études par Cabinet POYRY sur assainissement Lachamp, rue Royale + station épuration Derbières, 9.000€ HT
- Mise en place par les services techniques de 4 jardinières. 1370.76 € HT
- Mise en place par les services techniques de pictogrammes pour signaler les écoles en bordure de la RN7, ainsi que des panneaux pour signaler les passages souterrains sous la RN7. 1623 € HT
- Réfection des façades du parking de la rue Royale. Entreprise ASTIC DECOR 12550 € HT
- Remplacement de la porte des WC publics de la place Freydyer. Entreprise CRESTON 250 € HT
- Mise en place d'un banc sur terrain à côté de la SAR Pierre BONNET. 215.28 € HT
- Études par Cabinet OSMOSE du projet Espace de Le Yne et place de vant Mairie, 6.000€ HT

Pour les bâtiments communaux

- Mise en place de logiciels de gestion des cimetières pour le secrétariat de Mairie. 1672 € HT
- Installation d'une borne internet et son meuble support à la bibliothèque municipale. 2981.47 € HT
- Équipement divers pour les écoles (table pour rétroprojecteur + bibliothèque + meuble sèche dessins + tapis de sport + tableau Véléda). 1325.71 € HT
- Achat d'une tronçonneuse pour les services techniques et d'un panneau tri flash pour les véhicules. 977.60 € HT
- Remplacement de fenêtres (équipement avec double vitrage) dans la classe Nord de l'école primaire Fondchaud. Entreprise FONTANA 1006.88 € HT
- Ouverture d'une porte dans le garage des services techniques. Entreprise ASTIC 1700 € HT
- Réfection des façades de l'école de Derbières. Entreprise ASTIC DECOR 5760 € HT

PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur Stéphane VALENTE a été recruté depuis le 16 juin dernier à plein temps aux Services Techniques Municipaux, sur un poste d'Agent Technique 1ère Catégorie.

Suite au départ le 11 Novembre 2008 d'un Adjoint Technique aux Services Techniques Municipaux, la mairie va recruter un Adjoint Technique de 2^e classe à compter du 1^{er} Janvier 2009.



Investissements Enseignement

Pour 2008, le budget alloué pour le fonctionnement des écoles est de **4670 €** (+ 5 % par rapport à 2007). La participation de la commune à l'achat des fournitures et des livres est de **42 €** par élève. Une subvention exceptionnelle de **475 €** a été versée par la Municipalité pour les activités « Neige » de janvier et février 2008. La subvention annuelle attribuée à l'USEP est de **900 €**.

Investissements

Au cours de l'année scolaire 2008, la Municipalité a financé, pour un montant de **1906.68 € TTC**, l'achat des équipements scolaires suivants :

• 1 rétroprojecteur :	279.86 €
• 1 table à roulettes :	112.42 €
• 1 meuble bibliothèque :	449.00 €
• 1 structure sèche-dessins :	138.00 €
• 1 imprimante :	106.44 €
• 1 tableau blanc :	159.06 €
• 6 tapis de sport :	661.90 €

Travaux

Pendant les vacances scolaires, l'entreprise ASTIC a effectué les travaux de rénovation de la façade de l'école de Derbières (**6888.96 € TTC**) et un double-vitrage a été posé par l'entreprise FONTANA sur les fenêtres de la classe nord / côté cour à l'école de Fondchaud (**1204.23 € TTC**).

Pour une meilleure signalisation des écoles, 8 pictogrammes supplémentaires, réalisés par la société MSD, ont été fixés par les services techniques, sur les grilles des écoles de Fontchaud et de Derbières. (Coût : **669.76 € TTC**).



Urbanisme

du 01/07/2008 au 27/10/2008

• Permis de Construire :

Maison individuelle, modification de façade, construction de plus de 20m²

Nombre de dossiers :

Déposés : 2
 Accepté : 1
 En cours : 1

• Déclarations Préalables :

Acte d'information sur les règles d'urbanisme applicables

Nombre de dossiers :

Déposés : 8
 Acceptés : 8 (dont 2 déposés sur période précédente)
 En cours : 3 (dont 1 déposé sur période précédente)

• Certificats d'Urbanisme :

Acte d'information sur les règles d'urbanisme applicables

Nombre de dossiers :

Déposé : 1
 Refusé : 1

• Permis de construire modificatifs

Nombre de dossiers :

Déposé : 1
 En cours : 1

ESPACE LEYNE ET MAIRIE

Projet d'aménagement de « l'Espace de Leyne »

En vue du projet d'aménagement de l'Espace de Leyne, situé au dessous de la Mairie, une esquisse a été étudiée par OSMOSE Paysage à Sauzet, prenant en compte les contraintes topographiques des lieux. Les travaux seront réalisés à la suite d'un appel d'offres portant sur l'ensemble du projet suivant les dispositions du Code des Marchés Publics. Le montant total de la dépense s'élève à **413 383,99 € HT**. Des subventions seront demandées auprès du Conseil Général et du Conseil Régional.

Ce projet est reporté car la priorité est donnée aux réparations consécutives aux orages des 12 août et 3 et 4 septembre. De plus les subventions du Conseil Général ne pourront être attribuées qu'en 2010.



Espace Mairie

Une esquisse pour rénover l'espace face à la Mairie a été présentée par OSMOSE. Les espaces verts seront réaménagés et une fontaine sera installée côté RN7 et sera également visible de la Mairie. Cet aménagement se fera courant 2009.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Un PLU est un document de planification urbaine. À travers celui-ci c'est l'aménagement futur (10 à 20 ans) de la commune qui est envisagé : futur secteur d'urbanisation, voirie et équipements, protection du patrimoine et de l'environnement. La principale différence avec le POS est que celui-ci était essentiellement un document réglementaire qui fixait les règles d'utilisation du sol.

Le PLU va plus loin en exprimant un véritable projet urbain cohérent à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La commune et le cabinet BEAUR ont débuté la phase d'étude (durée d'environ 12 à 18 mois).

Une fois le projet arrêté en conseil municipal, le dossier est envoyé à l'ensemble des personnes publiques associées (durant 3 mois).

L'enquête publique permet à chaque propriétaire et / ou habitant de faire ses remarques sur le projet

Le 8 octobre 2008 à 18 heures a eu lieu la 1^{ère} réunion publique de concertation à la salle d'animation rurale « Pierre Bonnet ». 595 invitations ont été envoyées, 112 propriétaires étaient présents à cette réunion. Au cours de cette réunion publique le diagnostic communal, les faiblesses, les atouts communaux, et les contraintes liés à notre commune ont été développés par le Cabinet BEAUR.

Un questionnaire portant sur le cadre de vie, les commerces et les services, les équipements publics, l'habitat et les déplacements, à renvoyer à la Mairie, leur a été remis. Les questionnaires devaient être retournés en mairie pour le 20 octobre.



VOIRIE

Cession de voirie du lotissement Les Vignes

Le Conseil Municipal du 5 Septembre 2008 a accepté la prise en charge par la Mairie de toute la voirie du lotissement Les Vignes (superficie 1.361 m²) ainsi que du chemin piétonnier situé à l'Est du lotissement (superficie 50 m²). Cette cession est gratuite et les frais d'actes notariés seront à la charge de l'Association Syndicale Fondchaud Les Vignes.

Travaux voirie 2008 :

La Société Eurovia de Portes les Valence, a été retenue pour effectuer les travaux de voirie en 2008. Le montant de ces travaux s'élève à 44 448 € HT, Le montant de la subvention départementale est de 3.278€.

Tous les travaux prévus ont été réalisés. À savoir :

- l'aménagement et le goudronnage du chemin de Lachamp,
- la réfection du chemin desservant le cimetière de Derbières, de l'entrée Sud de la rue Royale à Derbières, du chemin du Sérillon,
- la réfection du Chemin des Charges.
- Le rebouchage des trous des chemins communaux (10 tonnes de bi-couche utilisées)

INTEMPÉRIES

Réparation des dégâts des orages des 12 août et 03-04 septembre 2008

Les orages du 12 août et des 03-04 septembre ont occasionné d'importants dégâts sur la commune (effondrement d'une partie de route au Hameau de Lachamp et destruction de la passerelle de Leyne avec rupture de canalisations d'eaux et d'assainissement).

Le coût prévisionnel et estimatif des travaux (réalisés par les Services de l'Etat : DDE et DDAF) s'élève à ce jour à :

- 91 435 € HT pour les travaux de voirie,
- 53 000 € HT pour les travaux sur les réseaux.

Soit un total de **144 435 € HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire procéder aux réparations des dégâts occasionnés aux biens communaux non couverts par des contrats d'assurance (voirie communale, ouvrage d'art, réseaux d'assainissement) et sollicite l'octroi des subventions les plus élevées possibles auprès de l'État, du Conseil Général de la Drôme, et toute autre institution qui pourrait financer une partie des réparations des dégâts d'orages.



État de catastrophe naturelle



Suite à ces intempéries, un arrêté ministériel de reconnaissance de l'état de « catastrophe naturelle » a été publié au Journal Officiel du 10 Octobre 2008. La Coucourde fait partie des Communes sinistrées reconnues, ce qui permet aux personnes qui ont eu des dommages consécutifs à ces orages de pouvoir bénéficier d'un recours auprès de leur assureur.

Environnement

Pour sensibiliser les enfants aux problèmes de déchets et au tri sélectif, le Syndicat des Portes de Provence (SYPP), en collaboration avec l'Éducation Nationale, a organisé au printemps un concours afin de trouver un nom à la mascotte du SYPP. Dix écoles de la région ont participé à ce concours et c'est la classe de CM1 de Christelle Lesage qui a été gagnante. Les enfants ont imaginé une petite coccinelle, un peu tortue du nom de « Triella ». Cette mascotte ornera toutes les actions de promotions sur le tri sélectif. Un ensemble informatique complet a été offert à l'école et un poster de la France et de la Terre vues par satellite a été distribué à chacun des élèves. Félicitations à tous les participants.



DÉCHETTERIE

Nous vous rappelons que les 2 déchetteries de Montélimar collectent les déchets suivants :

Gros cartons, encombrants, gravats, ferrailles, déchets verts, pneus véhicules légers, bois brut, déchets toxiques et spéciaux (batteries, pots de peinture, aérosols toxiques, solvants, bidon de produit d'entretien, piles et néons).

À la déchetterie des **Présidents** également : huiles de vidanges et de cuisine.

À la déchetterie des **Léonards** : déchets d'équipements électroménagers et électroniques.

Sont formellement interdits les déchets de soins (seringues, radars, médicaments), plaques d'amiante et les ordures ménagères.

HORAIRES :

- **Les Léonards** les Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 13h30 à 18h15 et le Dimanche de 9h à 11h45.
- **Les Présidents** les Lundi et Jeudi de 13h30 à 18h15, les Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 18h15 – le Dimanche de 9h à 11h45.

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Notre commune possède 2 stations d'épuration :

- Celle de La Courbe (1000 équivalent habitants-EH) dont le fonctionnement des installations (lit bactérien) est reconnu satisfaisant lors du dernier contrôle trimestriel de la SATESE le 15/10/08,

- Celle de Derbières (300EH). Lors de son contrôle la SATESE atteste que le traitement en place (décanteur digesteur) est conforme au mode de traitement. Le Cabinet Pöyry a été chargé de réaliser une étude afin d'améliorer par un nouveau traitement cette station (filtre planté de roseaux.)

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif ou autonome repose avant tout sur l'exploitant de l'installation. Actuellement un contrôle d'efficacité est mis en place par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui dépend de Montélimar Sésame, au titre de la protection des milieux naturels. Chaque habitant concerné par un assainissement autonome a reçu ou recevra la visite d'une technicienne du SPANC afin de déterminer les éventuels travaux à effectuer pour se mettre en conformité avec la législation. À la suite de ces visites chacun recevra, courant 2009, une notification résumant l'état actuel des installations et les améliorations à y apporter.



MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux
Dispositions applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "espaces sensibles"

Arrêté préfectoral n° 08-0011 du 2 janvier 2008

	MOIS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Personnes													
Non propriétaires	Article 3	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘
Propriétaires et leurs ayants droit	Article 7	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘	⊘
	Article 8	●	⊘	⊘	●	●	●	⊘	⊘	●	●	●	●
FORMALITÉS à accomplir avant toute incinération	FEUX INTERDITS	⊘											
	Dépôt obligatoire contre récépissé d'une déclaration en mairie du lieu de l'incinération, au moins 48h à l'avance. Double à envoyer à la DDAF (Cellule Forêts Espaces Naturels - 33 avenue de Romans - RP 2145 - 26021 VALENCE Cedex)	●											
	Incinération libre, sous la responsabilité du propriétaire ou ayant-droit.												
DEFINITIONS	Compléments d'informations : D.D.A.F. de la Drôme - Tél. 04 75 82 50 13 - Fax 04 75 82 50 00 - e-mail : sden.v.ddaf@agriculture.gouv.fr												
	Période rouge "très dangereuse"	Juillet - Août											
	Période orange "dangereuse"	Février-Mars											
	Espaces sensibles	Bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garigues - Les vergers régulièrement entretenus sont exclus											

SOYEZ PRUDENT EN TOUTES CIRCONSTANCES, LE FEU PART PLUS VITE QU'ON NE LE PENSE !

Le mot des enseignantes

Cette année, la rentrée s'est faite début septembre avec 107 élèves répartis en 5 classes :

- les PS/MS (24 élèves) à la maternelle avec M^{mes} CASE et VIALATTE (ATSEM)
- les GS/CP (22 élèves) à Fondchaud avec M^{me} VINCENT
- les CP/CE1 (20 élèves), dans le bâtiment modulaire de Fondchaud, avec M^{me} FAURE (directrice) et M^{me} MOUNIER (le lundi)
- les CE1/CE2 (20 élèves) toujours à Fondchaud avec M. EXBRA YAT et M^{me} LAVAL, à mi-temps, qui remplacent M^{me} CHAMONTIN, actuellement en congé maternité.
- et enfin, les CM1/CM2 (21 élèves), à Derbières ont fait connaissance avec deux nouvelles maîtresses, M^{mes} CARMIER et MOUNIER.

Le contrat de M^{me} CACHET a été renouvelé pour un an, son aide au quotidien dans les classes, pour la troisième année scolaire consécutive en tant qu'Emploi Vie Scolaire (EVS), est toujours précieuse et bénéfique pour les élèves.

Des sorties et animations viendront ponctuer cette nouvelle année scolaire, surtout marquée par la disparition de 2h de classe hebdomadaire (il n'y a plus classe le samedi matin), qui ont été remplacées par des heures d'« aide personnalisée » pour travailler, en petits groupes de soutien. Mais pour l'instant, les regards se tournent vers la maternelle, qui accueille cette année une locataire bien étrange...

Laissons la parole aux élèves de maternelle ! ...

L'année de la **SORCIÈRE**

Dans notre classe, à la maternelle, nous avons fabriqué une sorcière que l'on a appelé « Grabouillou ».

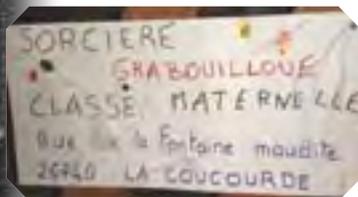
Elle vit dans sa maison, pleine de toiles d'araignées et d'animaux bizarres (elle ne fait pas souvent le ménage !!!).

Elle prépare de la potion magique avec de la bave de crapaud, des yeux d'oiseaux, des vers de terre et des carottes pourries.

ATTENTION : C'est une méchante sorcière, elle empoisonne ceux qui ne sont pas sages !!!

Venez la voir, elle fait peur mais rassurez-vous, elle ne court pas trop vite !!!!!

Les Petits, Moyens et Grands





Remise des dictionnaires



Le 28 juin, a eu lieu la remise des dictionnaires offerts par la municipalité aux 14 élèves de CM2 qui ont fait leur rentrée en 6^e en septembre dernier. Le Maire et les Conseillers municipaux présents, ont répondu aux questions pertinentes des enfants sur le rôle du Maire et le fonctionnement d'un Conseil Municipal au sein d'une Commune

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES

Lors de la Séance du 8 Juin 2008, le Maire fait part au Conseil municipal du nouveau courrier de l'Inspection Académique de la Drôme, daté du 9 mai 2008, concernant la mise en place d'un service minimum d'accueil dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des personnels enseignants du premier degré.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que l'avis de l'équipe enseignante de La Coucourde a été sollicité.

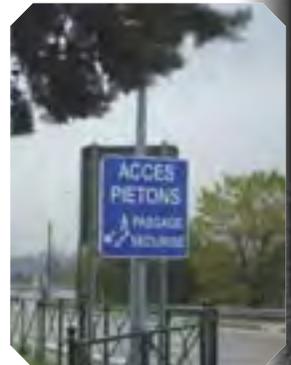
Par délibération datée du 25 janvier dernier, le précédent Conseil Municipal avait à l'unanimité refusé la mise en place de ce service minimum.

Le Conseil Municipal s'interroge sur la faisabilité de ce service d'accueil, notamment en ce qui concerne d'une part les compétences requises pour occuper les élèves pendant 6 heures (le personnel municipal n'étant pas formé pour ce travail) et d'autre part sur les responsabilités physiques et matérielles pouvant survénir lors de l'exécution de ce service minimum d'accueil.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'être contre la mise en place de ce service minimum d'accueil par la commune dans les écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des personnels enseignants du premier degré.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pendant la semaine de la Sécurité routière, du 13 au 18 Octobre, le Maire et les membres de la Commission Sécurité sont allés dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux dangers que représente la Nationale 7 sur notre commune. En effet chaque jour 22 000 véhicules traversent la Coucourde et afin d'éviter des drames deux passages souterrains (un au Nord et l'autre sur Derbières) permettent de traverser la RN7. De nouveaux panneaux de signalisation de ces souterrains ont été mis en place en Octobre pour une meilleure visibilité. Lors de ces visites les enfants ont été fortement incités à emprunter ces passages.



Bibliothèque



Eric CHAZALON

La Bibliothèque municipale et son équipe de bibliothécaires recevaient respectivement, le 6 et le 13 septembre dernier, Monsieur Pierre JANTON et Monsieur Eric CHAZALON. Les deux écrivains, invités par la Bibliothèque, ont présenté leurs livres à une assemblée attentive. Deux rencontres très intéressantes pendant lesquelles les échanges entre public et auteurs ont été riches en questions, explications et témoignages.

La nouvelle borne WIFI est mise à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque. Les connexions et les consultations sont gratuites.

La dépense (achat d'un écran tactile 19 pouces, routeur, meuble, support d'écran) s'élève à 2982 € HT subventionnée à 50 % par Montélimar Sésame.

La Bibliothèque Municipale a accueilli le 4 décembre le « kikalukoi » : une animation proposée et organisée deux fois dans l'année par la Médiathèque départementale de Valence qui consiste en un échange autour de lectures « coup de cœur » pour le plaisir et la découverte et à laquelle sont conviées les bibliothécaires des communes voisines.

Le budget municipal de 1300 € alloué pour 2008 a permis à la Bibliothèque d'acheter, pour la première fois une dizaine de romans imprimés en gros caractères, les nouveautés littéraires classées parmi les meilleures ventes actuelles : derniers livres de Grangé, Nothomb, Vargas, Werber, Signol... Pour les enfants et les enfants des écoles de nombreux documentaires et albums dont le dernier Tifeuf, Max et Lili, Garfield ... Sur demande auprès des bibliothécaires, les collégiens et lycéens peuvent emprunter un grand nombre de « Classiques ».

Depuis le mois de septembre jusqu'au mois de juin, les horaires sont les suivants :

- mercredi : 15h – 18h
- samedi : 15h – 17h

Attentive à répondre à vos demandes de lecture, vous pouvez contacter l'équipe des bibliothécaires aux heures d'ouverture au 04 75 90 01 93 ou sur internet : bibliotheque.lacoucourde@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Quartier Fontchaud – LA COUCOURDE





Nouvelles technologies

Le 25 Octobre, M. le Maire inaugurait la Borne Internet à la Bibliothèque, en présence de M^{me} Anne-Marie REME-PIC, vice-présidente du Conseil Général, de M. Jean-Bernard CHARPENEL, Vice-président en charge des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) de Montélimar Sésame, de M. André GILLES, Conseiller général, des bibliothécaires bénévoles et de l'équipe municipale.

L'acquisition et l'installation de cette borne internet WI-FI finalise le programme d'informatisation de la Bibliothèque qui bénéficie du haut débit (ADSL) et dont le matériel informatique a été changé en totalité en Juin 2007.

Ce service d'accessibilité à l'Information et à la Communication par INTERNET est mis à la disposition du public pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque. Les connexions et les consultations sont gratuites.

Cette borne Internet WIFI est « protégée » (contrôle, impossibilité de téléchargement des sites non autorisés).

Nous espérons que vous serez nombreux, jeunes et moins jeunes, à profiter de cette installation ;

La dépense (achat d'un écran tactile 19 pouces, routeur, meuble, support d'écran) s'élève à 2.982 euros HT, subventionnée à 50% par Montélimar Sésame.



Festivités



Festivités

Un simple rappel de l'ensemble des festivités 2008 qui ont été d'un bon cru. Vous trouverez, ci-dessous, un récapitulatif de ces manifestations dont le seul but était, sans aucune autre prétention, de distraire l'ensemble de notre population, jeune et moins jeune. Les vœux du Conseil Municipal étant de proposer des spectacles gratuits.

Un grand merci aux différentes associations, qui lors de chaque manifestation, vous ont proposé différents rafraîchissements.

• **27 juin 2008 « Les Étoiles de Demain » :** un spectacle de variétés dans lequel se sont produits 10 chanteurs de l'Association Montélo Chante, en partenariat avec l'Association Latine on the Rock. Chansons et danses pour le premier spectacle d'été ont attiré environ 250 personnes.

• **8 juillet 2008 SOSIERAMA**
Un spectacle pour deux artistes : en première partie un hommage à Coluche avec Henri Giraud plus vrai que nature qui nous a permis de revivre des sketches de cet artiste ; ensuite en fin de soirée, Patrick Pensu alias Johnny a su allumer le feu dans notre salle animation rurale avec en fin de spectacle un duo avec des membres du Conseil Municipal. Environ 100 personnes.

• **14 juillet 2008 COURSE PÉDESTRE « LA COUCOURDOISE »**
Cette course inscrite au calendrier des courses hors stade a rassemblé dans les 2 courses environ 150 coureurs qui viennent des quatre coins de la France. Cette 12^e édition a vu un nombre intéressant de coureurs habitant notre commune. Cette course se veut avant tout populaire, le but étant que les coureurs passent un agréable moment dans notre commune.

• **19 juillet 2008**
Le challenge de la Municipalité organisé dans la rue de Derbières où se sont retrouvées 32 équipes. Concours de pétanque organisé en partenariat avec l'Association AJB et son Président Gill es Reynaud.

• **22 juillet 2008**
Festival Voix et Guitares du Monde
Les 300 personnes présentes ont apprécié le spectacle de Myriam KASTNER.



• **29 juillet 2008**
Sympathique troupe théâtrale qui nous vient de Perpignan qui a interprété cette année une pièce de Fabrice Blind et Michel Delgado : « La fille aux Pères ». Comédie hilarante jouée par Philippe Nadal, Françoise Royes et Vincent Ross devant 150 personnes.

• **8 et 9 Août 2008**
Concours de longue vendredi et samedi : 48 équipes se sont affrontées dans la plus grande convivialité. Le samedi après midi une nouveauté à La Coucourde : les enfants ont pu découvrir des jouets anciens en bois avec un animateur pour leur expliquer le mécanisme de ces jeux d'antan. En fin de soirée, Youbicha consacrait son spectacle à la mémoire de Claude François. Ambiance garantie devant 700 personnes. Soirée qui ne pouvait finir sans son magnifique feu d'artifices. Fête votive organisée par 2 associations : AJB et Tennis Club.

La commission animations vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et continue son travail pour vous proposer d'autres animations pour 2009.

Les Associations

Regain

Le Foyer Regain a repris ses activités depuis le 2 septembre. Tous les adhérents qui fréquentent le club le mardi sont revenus après des bonnes vacances.

Le loto de Regain a eu lieu le dimanche 30 novembre.

Le repas de Noël se fera le dimanche 21 décembre.

L'assemblée générale suivie de la galette des rois le mardi 13 janvier 2009.

Concours de belote prévu le 1^{er} mars 2009.

Bonnes fêtes à tous.



Foot- FCC Saison 2008/2009

Cette année le FCC continue son petit bonhomme de chemin, quelques changements au bureau : président J.P. Reboul, vice-président P. Domergue, secrétaire M. Richard, trésorière Gisèle Ville. Deux nouveaux éducateurs, José Pons pour les poussins et Antoine Da Silva pour les débutants. Les benjamins ont pour éducateur J.P. Reboul et les moins de treize ans, toujours en entente avec Savasse, sont entraînés par Christophe Bois. Un tout petit peu moins de licenciés, 43, mais toujours quatre équipes. L'année prochaine, nous aurons une équipe de moins quinze ans certainement en entente avec Savasse. La saison vient de commencer, déjà quelques résultats positifs (les - 13 ont déjà gagné 2 matchs), les débutants ont commencé par plusieurs victoires dans leurs différents plateaux, les poussins font de véritables progrès à chaque sortie. Les benjamins avec une victoire, un nul et une défaite font un bon début de championnat. Pour le côté festif, le FCC a organisé le samedi 22 novembre le traditionnel LOTO. De nombreux lots ont été gagnés et ce fut une soirée conviviale pour petits et grands.

jours en entente avec Savasse, sont entraînés par Christophe Bois. Un tout petit peu moins de licenciés, 43, mais toujours quatre équipes. L'année prochaine, nous aurons une équipe de moins quinze ans certainement en entente avec Savasse. La saison vient de commencer, déjà quelques résultats positifs (les - 13 ont déjà gagné 2 matchs), les débutants ont commencé par plusieurs victoires dans leurs différents plateaux, les poussins font de véritables progrès à chaque sortie. Les benjamins avec une victoire, un nul et une défaite font un bon début de championnat. Pour le côté festif, le FCC a organisé le samedi 22 novembre le traditionnel LOTO. De nombreux lots ont été gagnés et ce fut une soirée conviviale pour petits et grands.

Tennis Club de La Coucourde

Le TENNIS CLUB reprend du service cette année avec tout d'abord une nouvelle équipe essentiellement féminine avec comme présidente Carol LAFFONT, trésorière Marie Noëlle CAILHE et secrétaire Marlène VIALATTE ainsi que trois autres membres : Stéphanie REYNAUD, Incarnation ARAGON et Maryline CRESTON. Pour cette saison, une nouveauté : les enfants à partir de 7 ans peuvent bénéficier de cours par un professionnel ainsi que les adultes qui le souhaitent : ceci est pour nous une priorité si l'on veut garder nos enfants au sein de nos associations et aussi les adultes. Il faut pouvoir satisfaire la demande des familles. Mais vous pouvez également venir taper la balle pour votre plaisir. Venez vous renseigner auprès de notre équipe.



Nous continuerons, comme l'équipe précédente, à être présents lors de manifestation dans notre commune ... Vous entendrez encore parler du TCC !!!!

À VOS RAQUETTES !!!



AJB La Foudroyante



L'Association bouliste compte à ce jour 15 licenciés de « Longue » qui s'entraînent au Clos Boiron de Montélimar tous les Jeudis à 19H.

La saison prochaine, l'AJB, comme en 2008, devrait organiser un concours fédéral, participer au Championnat de France AS 3^e et 4^e divisions et s'investir dans les manifestations communales.

Venez nombreux nous rejoindre. Bonnes Fêtes à tous

Les Enfants d'Abord

Les enfants ont repris leurs activités les mercredis de 14h à 17h à la Salle d'animation rurale Pierre Bonnet. Nous accueillons les enfants âgés de 5 à 12 ans. Cette année notre grande fête aura lieu pour Mardi Gras. De beaux déguisements en perspective. **Bonne année à tous, enfants et parents.**



A.C.C.A. L'Alpion



L'ouverture de la Chasse s'est faite dans la bonne humeur le Dimanche 14 septembre. Comme tous les ans notre Association a organisé son Lotol le 6 Décembre dans la Salle Pierre Bonnet. L'ambiance fut chaleureuse et nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette soirée.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Portage des repas à domicile

Depuis le 1^{er} Janvier 2008 la Société SERVEA a servi 244 repas aux personnes âgées de notre commune.

Afin d'améliorer et de participer de façon plus équitable à la prise en charge du service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées, un nouveau mode de calcul sera mis en place pour la participation de la Mairie aux repas à compter du 1^{er} Janvier 2009.

Une remise sur chaque repas sera calculée en fonction du revenu imposable de l'année 2007 pour aider au maximum les personnes les plus démunies.



Recensement de la population en 2007

Une enquête annuelle de recensement a été faite par l'INSEE sur notre Commune du 3 Janvier au 18 février 2007.

Population

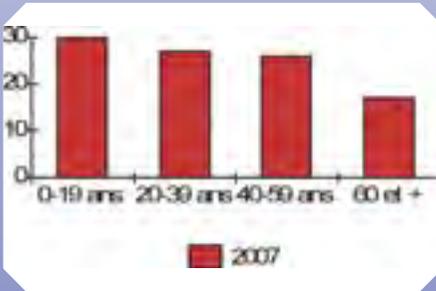
Au dernier recensement de 1999 la population était de 749 habitants. En 2007 nous sommes passés à 918 habitants (452 hommes et 466 femmes), soit une augmentation de 169 personnes représentant une progression de 22,6%.

La population active

Parmi les 918 habitants de la commune, 449 personnes sont actives. Au moment du recensement, 35 de ces actifs recherchent un emploi et 414 travaillent.

Les retraités, préretraités, élèves, étudiants et autres inactifs sont au nombre de 469.

Répartition en pourcentage Hommes-Femmes selon l'âge



Femmes

Composition des ménages

Depuis 1999, notre commune compte 72 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 26.1%.

Catégories de logements

La commune comprend 398 logements soit 95 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 31,4%.

- 152 ont été construits avant 1949
- 139 entre 1950 et 1999
- 57 nouvelles constructions depuis 1999

Sur ces 398 logements : 348 sont des résidences principales et 15 des résidences secondaires ou occasionnelles. Au moment du recensement 35 logements sont déclarés vacants.

La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (86,5%) et la grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement (74,4%).



Hommes

Révision des listes électorales

Si vous êtes nouvel habitant de la commune, afin de pouvoir voter aux prochaines élections européennes du 7 Juin 2009 vous avez jusqu'au 31 décembre 2008 pour vous inscrire en Mairie. Une pièce d'identité (carte ou passeport en cours de validité) ainsi qu'un justificatif de domicile vous seront demandés.

État Civil

De juin à octobre 2008

NAISSANCES

SOUM Tyffen - 26 juillet 2008
 FINE Océane, Louna - 28 juillet 2008
 BARBIER Léo, Killian, Laurent - 8 août 2008
 MOUNIER Marion, Emma, Stéphanie - 30 septembre 2008
 CHAUDOUARD Paul, André, Michel, Daniel - 28 octobre 2008

Bienvenue à ces enfants et nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

CALLOVA Olivier, Kurt, André & MEY Isabelle, Marjorie - 14 juin 2008
 ESTEVES Daniel & SOHET Kristen - 8 août 2008
 GARIGLIO Alain, Antoine, Félix & MANZO Amélie, Donatina - 27 septembre 2008

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent

Élections sénatoriales françaises de 2008



Des élections sénatoriales en France ont eu lieu le 21 septembre 2008 afin de renouveler 114 sièges de sénateurs, dont ceux de notre département.

Pour tenir compte des évolutions démographiques 10 nouveaux sièges ont aussi été créés. La Drôme a ainsi élu 3 députés au lieu de 2.

Lors du conseil municipal du 27 Juin 2008 ont été élus pour participer à cette élection :

comme délégués : Jean-Luc ZANON, Bruno VIALA TTE et Nicole VESIERES et comme suppléants : André ŒIL, Yves CHAVE et Laurence CLOT.

Ont été élus au 2^e tour : Jean Besson, Didier Guillaume et Bernard Piras

Informations pratiques

MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23

Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat : du Lundi au Vendredi
 13h30/16h30. Samedi 9h/11h

Site Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire – sur RDV le
 Mercredi après-midi et le Samedi matin

Mrs les Adjoints sur rendez-vous

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04.75.90.01.93

Horaires : Mercredi 15h/18h-Samedi 15h/17h

POSTE

Horaires Guichet:

- Lundi, mardi, vendredi de 9h15 à 11h30
 et de 13h45 à 16h

- Mercredi, jeudi et samedi de 9h15 à 11h30
 (fermé l'après-midi)

Conseiller financier :

- Mardi et jeudi matin sur rendez-vous